



ЕВРОПЕЙСКИ ПАРЛАМЕНТ PARLAMENTO EUROPEO EVROPSKÝ PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPEAN PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN PARLAIMINT NA HEORPA PARLAMENTO EUROPEO EIROPAS PARLAMENTS
EUROPOS PARLAMENTAS EURÓPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW EUROPEES PARLEMENT
PARLAMENT EUROPEJSKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN
EURÓPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROOPAN PARLAMENTTI EUROPARLAMENTET

ELECTION PRESIDENTIELLE AU SENEGAL

DELEGATION D'OBSERVATION DES DEUX TOURS DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE AU SENEGAL

26 Février et 25 Mars 2012

**RAPPORT DE MONSIEUR CHRISTIAN DAN PREDA ET DE
MONSIEUR SANTIAGO FISAS
PRÉSIDENTS DE LA DÉLÉGATION**

Annexes:

- I. Listes des participants pour les deux tours**
- II. Programmes de travail de la délégation et équipes de déploiement le jour de l'élection**
- III. Déclarations préliminaires de la Mission d'observation des élections de l'Union européenne**

INTRODUCTION

Suite à l'invitation du gouvernement de la République du Sénégal du 17 octobre 2011 et à la décision de la haute représentante de l'UE et vice-présidente de la Commission Mme Catherine Ashton, de déployer une Mission d'observation des élections de l'Union européenne (MOE UE), la Conférence des présidents du Parlement européen a autorisé le 12 janvier 2012, l'envoi d'une délégation pour observer les deux tours de l'élection présidentielle au Sénégal.

L'élection présidentielle sénégalaise de 2012, la dixième depuis l'indépendance du pays, devait permettre d'élire le Président de la République du Sénégal. Le premier tour de la présidentielle était fixé au 26 février 2012 et aucun candidat n'ayant obtenu la majorité requise, un deuxième tour a été organisé le 25 Mars 2012.

La Mission d'observation des élections de l'Union européenne (MOE UE), présente au Sénégal depuis le 20 janvier 2012, était conduite par le Chef Observateur, M. Thijs Berman, député au Parlement Européen. La MOE UE a déployé plus de 90 observateurs venant de 26 Etats membres de l'Union européenne, du Canada, de Norvège et de Suisse dans le but d'évaluer le processus électoral au regard des obligations internationales ainsi que des lois du Sénégal.

Une délégation du Parlement européen a rejoint la Mission d'observation des élections de l'Union européenne pour les deux tours de l'élection. Pour le premier tour, la délégation était conduite par M. Christian Dan Preda et composée également par M. Santiago Fisas Ayxela, PPE, Espagne, M. John Attard-Montaldo, S&D, Malte, M. Enrique Guerrero Salom, S&D, Espagne, M. Jo Leinen, S&D, Allemagne et Mme Norica Nicolai, ALDE, Roumanie. Pour le second tour, la délégation a été présidée par M. Santiago Fisas et composée également de M. Maurice Ponga, PPE, France, M. Alain Cadec, PPE, France, M. John Attard-Montalto, M. Enrique Guerrero Salom et de Mme Norica Nicolai.

La délégation souhaite signaler que les relations de travail avec la Mission d'observation des élections de l'Union européenne et avec la délégation de l'UE au Sénégal ont été exemplaires et peuvent être considérées comme étant un modèle de coopération particulièrement réussi.

CONTEXTE

Abdoulaye Wade, âgé de 85 ans, a été élu pour la première fois en 2000 pour sept ans contre Abdou Diouf après 26 ans d'opposition, une alternance politique pacifique qualifiée d'exemplaire en Afrique. Il sera réélu en 2007 lors d'une élection contestée par l'opposition et, à la faveur d'un boycott de l'opposition, son parti l'emportera largement à l'Assemblée Nationale la même année. Les élections locales de 2009 marquent un tournant, avec une nette montée de l'opposition qui gagne six des plus grandes villes, dont Dakar, le Parti Démocratique Sénégalais (PDS), parti du Président, restant puissant dans les communautés rurales.

Au début de 2011, l'augmentation des prix de la nourriture et du carburant, les coupures d'électricité récurrentes et le faible niveau de vie déclenchent de vives tensions.

La tentative du Président Wade de faire voter une loi proposant l'élection conjointe d'un Vice-président avec le Président (« le ticket présidentiel »), perçue comme une tentative de perpétuation dynastique, et la proposition, pour être élu Président, de baisser la majorité absolue à une majorité qualifiante de plus de 25 pour cent des voix ont provoqué de vives contestations au mois de juin 2011, à Dakar mais aussi dans les grandes villes régionales. Le mouvement M23 (pour le 23 juin) s'organise autour de cette protestation.

Selon la constitution 2001, le nombre de mandats présidentiels est limité à deux, mais le Président Wade a défendu que son premier mandat ne devait pas être pris en considération, parce qu'il a été élu l'année précédant l'adoption de la constitution 2001. A la suite de son élection de 2007, le Président Abdoulaye Wade avait nommé un Conseil constitutionnel entièrement nouveau en 2008, soulevant des soupçons que c'était pour assurer son admissibilité à un troisième mandat.

L'élection présidentielle du 26 février 2012 débutait donc dans un contexte politique très tendu, de crise de confiance, l'opposition contestant la constitutionnalité de la troisième candidature du Président sortant Abdoulaye Wade et l'élimination des trois candidats indépendants.

Des affrontements entre forces de l'ordre et manifestants ont eu lieu après le 27 janvier (date de la validation de la candidature du président sortant par le Conseil Constitutionnel); les manifestations violentes avant le premier tour se sont soldées par la mort d'au moins six personnes, des blessés et des arrestations.

RELATIONS ENTRE L'UE ET LE SÉNÉGAL

Le Sénégal est un partenaire-clé de l'Union européenne en Afrique occidentale car il représente un exemple important de développement démocratique dans la région. En effet, il s'agit d'un pays qui, de tous temps, s'est distingué dans son histoire par une transmission démocratique du pouvoir et une longue tradition du respect des droits de l'Homme.

L'UE est présente au Sénégal depuis la fin des années 1960 et représente un support important de l'aide publique au développement dans ce pays.

L'intervention de la part de l'Union européenne s'est constamment concentrée sur l'importance de la bonne gouvernance. Le nouveau contexte politique anime à continuer de travailler en ce sens afin de renforcer les institutions démocratiques du pays. De plus, un contexte politique diligent et capable de jouer également un rôle de contrôle sur l'aide budgétaire est une condition fondamentale pour améliorer l'efficacité de l'aide européenne.

OBSERVATEURS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Les élections présidentielles se sont particulièrement distinguées par la forte participation d'observateurs nationaux. Environ 40 organisations nationales ont observé le déroulement du scrutin. On estime à environ 4500 les observateurs nationaux présents dans les bureaux de vote lors du premier tour des élections.

La participation importante d'observateurs internationaux, et en particulier de la CEDEAO, de l'Union Africaine et des Etats-Unis, se doit d'être signalée.

ORGANISATION ELECTORALE

Selon la Mission d'observation des élections de l'UE (MOE UE), le cadre juridique régissant l'élection présidentielle propose une base adéquate pour l'organisation d'élections conformes aux obligations et engagements régionaux et internationaux auxquels le Sénégal adhère. La MOE UE a toutefois signalé que la Constitution du 22 janvier 2001 a connu quinze révisions et le Code électoral a été modifié quarante fois depuis 1992 et plus récemment les 3 et 5 janvier 2012.

L'organisation des élections est confiée à l'administration (Ministère Chargé des élections) et aux institutions déconcentrées de l'Etat, le contentieux est traité par les cours et tribunaux et la supervision et le contrôle du processus appartiennent à la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) et à ses démembrements dans les départements, les Commissions Départementales Autonomes (CEDA). La Commission Nationale de Réglementation de l'Audiovisuel (CNRA) supervise et contrôle la campagne électorale dans les médias. La Cour d'Appel de Dakar joue un rôle particulier en ce qu'elle nomme les magistrats qui siègeront dans les Commissions départementales de recensement des votes, et dans la Commission nationale de recensement des votes, chargée d'établir et de déclarer les résultats provisoires. Seul le Conseil Constitutionnel, qui ne fait pas partie de l'Ordre judiciaire, déclare les résultats officiels.

Le fichier électoral a été source de litiges depuis de nombreuses élections. Malgré son audit récent et la révision exceptionnelle des listes électorales, le niveau de confiance dans le fichier demeure faible. L'état civil est peu fiable. A l'issue de la révision exceptionnelle des listes électorales, le nombre d'inscrits s'élevait à 5.307.962. La sous-représentativité de l'électorat âgé de 18 à 23 ans, estimée à plus d'un million d'électeurs potentiels, persistait à l'issue de cette révision.

Par ailleurs, le 15 février 2012, l'UE EOM a publié un communiqué invitant le ministre responsable des élections à montrer plus de transparent dans le système de distribution des cartes d'électeurs et à éditer régulièrement l'état du procédé de distribution.

PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

LES CANDIDATS

Le vendredi 27 janvier 2012, le Conseil constitutionnel (CC), considérant que Abdoulaye Wade n'a pas effectué deux mandats car la limite n'existait pas au moment de sa première élection en 2000, valide sa candidature, tandis qu'il déboute celles des trois candidats indépendants (y compris celle du célèbre chanteur Youssou Ndour) considérant qu'ils n'avaient pas présenté les 10.000 signatures exigées par le Code électoral. En plus de la candidature d'Abdoulaye Wade, le CC a retenu les candidatures de Macky Sall, Idrissa Seck, Cheikh Tidiane Gadio, Moustapha Niasse, Cheikh Bamba Dièye, Doudou Ndoye, Ousmane Tanor Dieng, Diouma Diakhaté, Amsatou Sow Sidibé. Mor Dieng, Doudou Ndoye Djibril Ngom, Ibrahima Fall et Oumar Khassimou Dia. Quatorze candidats

s'affrontaient donc pour le premier tour de l'élection présidentielle, parmi lesquels trois ex-premiers ministres: Moustapha Niasse, Idrissa Seck et Macky Sall.

LES RÉUNIONS DE LA DÉLÉGATION

La délégation du Parlement européen a tenu une réunion préparatoire avec Thijs Berman, Chef Observateur de la MOE UE et son équipe cadre. À Dakar, la délégation du PE a également rencontré 5 des 14 candidats, le Conseil Constitutionnel, le Ministre des Elections, le Président de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), le porte-parole du Khalife des Tidiane de la confrérie de Tivaouane, des réseaux citoyens (programme de la visite en annexe). Enfin, Le PE a été chaleureusement accueilli et renseigné par l'Ambassadeur de l'UE, Madame Dominique Dellicour.

JOURNÉE ÉLECTORALE 26 FÉVRIER

Les quatre équipes de la Délégation ont observé une journée électorale calme et pacifique à Dakar et ses environs.

Au soir de la journée électorale, la presse publiait des résultats (bureau de vote par bureau de vote et agrégés au niveau régional), indiquant qu'aucun candidat n'avait la majorité; les autorités électorales ne publient pas de résultats partiels. Le porte-parole du président sortant faisait des déclarations au cours de la nuit de dimanche à lundi, donnant la majorité au premier tour au Président Wade. Cette ambiance d'incertitude a finalement pris fin lorsque lundi soir, le Président Wade a fait une déclaration à la télévision, annonçant qu'un deuxième tour pourrait être nécessaire.

Les résultats définitifs du premier tour ont été proclamés le 6 mars par le Conseil constitutionnel (CC), révélant un taux de participation de 51,58%. Le second tour a été fixé au 25 mars entre le Président sortant Wade (34,81% des suffrages exprimés) et Macky Sall (26,58%), ancien Premier Ministre et Président de l'Assemblée nationale, issu du camp libéral comme le président sortant. Les leaders traditionnels de l'opposition, Moustapha Niasse et Ousmane Tanor Dieng ont obtenu respectivement 13,20% et 11,30% des suffrages.

La MOE UE a jugé exemplaire la qualité et la transparence du traitement des résultats du premier tour. La MOE UE a encouragé la publication par la Commission Nationale de Recensement des Votes des résultats préliminaires par bureau de vote pour renforcer l'esprit de transparence du scrutin.

CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE

Après la journée électorale, le Chef Observateur, M. Thys Berman a présenté la déclaration préliminaire de la MOE UE. La délégation du Parlement européen a souscrit à la déclaration préliminaire et son président, M. Preda, a rappelé, entre autres éléments, que le principe de la séparation des pouvoirs est au cœur des valeurs défendues par l'Union européenne.

SECOND TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La perspective d'un second tour a nettement réduit la violence et la tension politique. Le déroulement dans le calme du scrutin du 26 février, la participation des électeurs et les réactions positives de la communauté internationale ont renforcé la crédibilité du processus électoral. Cependant, le climat politique apaisé au début de la campagne s'est progressivement détérioré au fil d'actes de violence politique sporadiques dans les deux camps. Il a été aussi constaté le port de gourdins par certains militants lors de rassemblements électoraux. Enfin, les accusations verbales réciproques des partisans des deux candidats, les rumeurs de fraudes, les affiches de campagne arrachées et les agressions physiques ont constitué d'autres facteurs d'inquiétude.

Le candidat Macky Sall a reçu le soutien des douze candidats perdants en lice au premier tour, ainsi que de Youssou Ndour et du Mouvement du 23 juin (M23) tous réunis, depuis le 10 mars, sous la bannière du "Rassemblement des forces du changement" (RFC). Ces appuis souhaitaient mutualiser leurs forces en apportant des moyens humains, matériels et financiers à Macky Sall. Me Wade «seul contre tous» semblait compter sur la mobilisation du vote abstentionniste et les éventuelles consignes de vote « ndiguel » de certains chefs religieux périphériques.

En l'absence d'un cadre juridique sur le financement des campagnes en période électorale, la MOE UE fait part de sa préoccupation sur les cas récurrents d'achat de conscience directement observés par la mission et également signalés par plusieurs acteurs politiques, de la société civile ainsi que par des observateurs nationaux. De plus, l'utilisation des biens publics par les deux candidats a été observée par la Mission pendant la campagne électorale, de manière inappropriée par le Président sortant qui bénéficie de son côté des moyens de l'Etat, et dans une moindre mesure par son challenger.

Les médias sénégalais ont joué positivement leur rôle d'informateurs à l'égard des électeurs grâce à une large couverture de la campagne électorale incluant toutes les sensibilités politiques. Le Sénégal reste l'un des pays du continent où le climat envers les médias est des plus favorables.

Les réunions de la délégation

La délégation du Parlement européen a rencontré le Président de la Cour d'Appel et le Ministre de l'intérieur. Elle a également eu un entretien avec le candidat Macky Sall. Á la veille des élections, M. Fisas, président de la délégation du PE, et M. Berman ont rencontré Me Wade. Les députés ont également rencontré le président de la délégation de la CEDEAO, ainsi que le cardinal-archevêque de Dakar.

Journée électorale 25 mars

La délégation du PE s'est divisée en quatre équipes pour observer le déroulement du scrutin dans les bureaux de vote de Dakar et dans le village de Malicunda. Malgré toutes sortes de rumeurs, la situation était tout à fait normale. Les trois équipes déployées à Dakar ont pu y constater une atmosphère des plus calmes. L'équipe déployée à Malicunda a cependant été témoin d'actes d'intimidation et d'achat des consciences en faveur du candidat Wade.

Les premiers résultats dimanche soir indiquaient déjà l'énorme victoire du candidat Macky Sall; le Président Wade a téléphoné à son adversaire pour reconnaître sa victoire, ce qui a évité l'incertitude et des troubles éventuels.

Macky Sall a remporté l'élection présidentielle 2012 au Sénégal avec 65,8% des voix contre 34,2% des suffrages à Abdoulaye Wade, selon les résultats officiels.

CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE

La délégation du Parlement européen a souscrit à la déclaration préliminaire présentée par le Chef Observateur, M. Thijs Berman.

Le Président de la délégation du PE, M. Fisas a rendu hommage au sens de l'Etat des institutions sénégalaises en félicitant le système judiciaire, les forces de l'ordre, ainsi que la presse, pour leur rôle déterminant dans le bon déroulement du processus électoral. Il a transmis l'inquiétude de la délégation concernant l'utilisation indue des ressources publiques clairement observée au cours de cette élection, en signalant qu'une plus grande transparence dans le financement en période électorale semble indispensable, particulièrement en vue des prochaines élections législatives, en envisageant peut-être un système de financement public des campagnes électorales.

Il a insisté sur le souhait de la délégation pour que l'Union Européenne et, en tout premier lieu, le Parlement européen, poursuivent leur coopération privilégiée avec le Sénégal dans le cadre de la bonne gouvernance, de la transparence et de la responsabilité, et en insistant sur le respect de la séparation des pouvoirs.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les réactions internationales à ce scrutin évoquent un renforcement de la démocratie sénégalaise. En effet, la mobilisation des Sénégalais, l'absence de violences lors du second tour, et l'acceptation rapide par Wade de sa défaite, comme l'avait fait Abdou Diouf en 2000, prouvent la stabilité politique du pays. L'ampleur de la tâche de Macky Sall est également soulignée, du fait de l'énorme espoir qui a été investi en lui, mais aussi de la situation économique et sociale difficile que traverse le pays et de la situation des finances publiques.

La Mission d'observation des élections de l'UE est restée au Sénégal jusqu'à la fin du processus postélectoral et a présenté mi-mai, un rapport final sur ces élections. Ce rapport contient des recommandations aux autorités sénégalaises visant à encore améliorer le processus électoral, y compris en préparation des élections législatives qui doivent se tenir le 1er juillet 2012. Ces élections législatives verront l'introduction de la parité absolue hommes femmes dans les listes électorales, sous peine de nullité.

La Délégation d'observation des élections du Parlement Européen dans le cadre de la Mission à long terme de l'Union Européenne a été un important instrument dans l'évaluation de la situation électorale. La délégation recommande au Groupe de coordination des élections, à la Commission des Affaires Etrangères, à la Commission du Développement et aux Délégations compétentes de suivre de près les conclusions et

recommandations du rapport final de la Mission d'observation électorale de l'Union Européenne pour les inclure dans leur dialogue politique avec le Sénégal.

La délégation estime qu'il est essentiel pour le Parlement européen d'établir des relations étroites de coopération avec le Parlement sénégalais en vue de renforcer la coopération privilégiée avec le Sénégal dans le cadre de la bonne gouvernance, de la transparence et de la responsabilité, et en insistant sur le respect de la séparation des pouvoirs.

PARLEMENT EUROPEEN
ELECTIONS PRESIDENTIELLES AU SENEGAL
DELEGATION D'OBSERVATION ELECTORALE

26 février 2012

Liste des participants

Députés

M. Cristian Dan PREDA, PPE, Roumanie (Président)
M. Santiago FISAS AYXELA, PPE, Espagne
M. John ATTARD-MONTALDO, S&D, Malte
M. Enrique GUERRERO SALOM, S&D, Espagne
M. Jo LEINEN, S&D, Allemagne
Mme Norica NICOLAI, ALDE, Roumanie

Secrétariat

Mme Emilia GALLEGO, Administrateur
Mme Valeria LIVERINI, Administrateur
Mme Claudine STAUB, Assistante

Groupes politiques

Mme Maria Rosa LLOVET, PPE

Abbreviations :

PPE	Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens	ECR	Conservateurs et Réformistes Européens
S&D	Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen	GUE/NGL	Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique
ALDE	Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe	EFD	Europe Liberté Démocratie
Verts/ALE	Verts/Alliance Libre Européenne	NI	Non-Inscrits

PARLEMENT EUROPEEN

DEUXIEME TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES AU SENEGAL DELEGATION D'OBSERVATION ELECTORALE

25 mars 2012

Liste des participants

Députés

M. Santiago FISAS AYXELA, PPE, Espagne (*Président*)
M. Maurice PONGA, PPE, France
M. Alain CADEC, PPE, France
M. John ATTARD-MONTALDO, S&D, Malte
M. Enrique GUERRERO SALOM, S&D, Espagne
Mme Norica NICOLAI, ALDE, Roumanie

Secrétariat

Mme Emilia GALLEGO, Administrateur
Mme Valeria LIVERINI, Administrateur
Mme Claudine STAUB, Assistante

Groupes politiques

Mme Maria Rosa LLOVET, PPE

Abbreviations :

PPE	Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens	ECR	Conservateurs et Réformistes Européens
S&D	Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen	GUE/NGL	Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique
ALDE	Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe	EFD	Europe Liberté Démocratie
Verts/ALE	Verts/Alliance Libre Européenne	NI	Non-Inscrits

PARLEMENT EUROPEEN
ELECTIONS PRESIDENTIELLES AU SENEGAL
DELEGATION D'OBSERVATION ELECTORALE

24-28 février 2012

PROGRAMME

Jeudi 23 février 2012

Arrivée des députés et transport à l'hôtel
Radisson Blu Hotel,
Route de la Corniche Ouest
Tel: +221 33 869 33 33
Fax: +221 33 869 33 66
E-mail: info.dakar@radissonblu.com

Vendredi 24 février 2012

8h30 - 10h00 Réunion avec **M. Thijs Berman**, Chef Observateur de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne

Réunion avec **l'équipe cadre de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne**

- Analyse de la situation politique
- Analyse de la situation électorale et juridique
- Media
- Sécurité

Lieu : Hôtel Radisson Blu (salle Mermoz II – Rez-de-chaussée)

10h30 - 11h30 Réunion avec les représentants de la **délégation de l'Union européenne** et les **Ambassadeurs des Etats Membres**

Lieu : Hôtel Radisson Blu (salle Mermoz II – Rez-de-chaussée)

12h00 -13h00 Réunion avec **M. Cheikh Tidiane Diakhate**, Président du Conseil Constitutionnel

Lieu : Conseil Constitutionnel

13h00 Retour à l'hôtel

13h30 – 14h30 *Déjeuner libre*

- 14h45 – 15h30 Réunion avec la plateforme de veille des femmes pour des élections apaisées au Sénégal
Lieu : Hôtel Radisson Blu (salle Mermoz II – Rez-de-chaussée)
- 15h30 Départ de l'hôtel pour le Ministère des Elections
- 15h45 – 16h30 Réunion avec le Ministre des Elections : **M. Cheikh Gueye**
Lieu : Ministère des Elections
- 16h30 Départ du Ministère pour la CENA
- 17h00 - 18h00 Réunion avec le Président de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) : **M. Doudou Ndir** (magistrat à la retraite, ancien médiateur de la République)
Lieu : CENA
- 18h00 Retour à l'hôtel
- 19h30 Départ de l'hôtel pour la Résidence de l'Ambassadeur de l'UE
- 20h00 – 21h30 Dîner donné en l'honneur de la Délégation du Parlement européen par **Mme Dominique Dellicour, Ambassadeur de l'UE**
Lieu : Résidence de l'Ambassadeur
- 21h45-23h30 Réunion avec **M. Macky Sall**, candidat du parti Alliance pour la République
Lieu : Hôtel Radisson Blu (salle Mermoz II – Rez-de-chaussée)

Samedi 25 février 2012

- 09h00 - 10h00 Réunion avec **Mme Amsatou Sow SIDIBE**, candidat du Parti pour la démocratie et la citoyenneté (P.D.C)
Lieu : Hôtel Radisson Blu (salle Mermoz II – Rez-de-chaussée)
- 10h15 Départ de l'hôtel pour la Résidence du candidat Tanor Dieng
- 10h30 - 11h30 **Tanor Dieng**, candidat du Parti Socialiste
Lieu : Résidence du candidat
- 11h40 - 12h30 Réunion avec **M. Cheikh Tidiane Gadio**, candidat et chef du Mouvement politique citoyen Luy Jot Jotna

Lieu : Hôtel Radisson Blu (salle Mermoz II – Rez-de-chaussée)

- 12h40 Départ de l'hôtel pour la Résidence du candidat
- 13h00-13h40 Réunion avec **M. Ibrahima Fall**, candidat et chef du Mouvement Taxaw Temm
Lieu : Résidence du candidat
- 14h00 Retour à l'hôtel
- 15h00 Réunion d'information avec les Observateurs de Long Terme de Dakar
Lieu : Hôtel Radisson Blu (salle Mermoz II – Rez-de-chaussée)
- 16h00 Réunion avec **M. Abdou Aziz Sy**, le porte parole du Khalife des Tidiane,
 confrérie de Tivaouane
Lieu : Locaux de la Confrérie

Dimanche 26 février 2012

- 07h00 *Jour des élections*
- 08h00 Départ de l'hôtel pour les bureaux de vote
 Ouverture des bureaux de vote
- 18h00 Fermeture des bureaux de vote
- Observation de la fermeture et du comptage des votes

Lundi 27 février 2012

- 09h00-10h00 Réunion interne à la délégation - Evaluation du processus électoral - Debriefing
Lieu : Hôtel Radisson Blu (salle Mermoz II – Rez-de-chaussée)
- 10h00-11h30 Réunion avec la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne
Lieu : Hôtel Radisson Blu (salle Mermoz II – Rez-de-chaussée)
- 16h00 Réunion bilatérale avec la participation de M. Preda et M. Thijs Berman
- 19h00 Réunion interne à la délégation - Evaluation du processus électoral et discussion
 sur la déclaration préliminaire
Lieu : Hôtel Radisson Blu

Mardi 28 février 2012

11h00 Conférence de presse conjointe, présentation de la Déclaration Préliminaire de la MOE UE

Lieu : Hôtel Radisson Blu (salle Mermoz I – Rez-de-chaussée)

Fin du programme

PARLEMENT EUROPEEN
ELECTIONS PRESIDENTIELLES AU SENEGAL
DELEGATION D'OBSERVATION ELECTORALE

Deuxième tour

23-27 mars 2012

PROGRAMME

Jeudi 22 mars 2012

Arrivée de M. Fisas, Président de la délégation et transport à l'hôtel
Radisson Blu Hotel,
Route de la Corniche Ouest
Tel: +221 33 869 33 33 - Fax: +221 33 869 33 66
E-mail: info.dakar@radissonblu.com

Les réunions se tiendront à l'Hôtel Radisson Blu à Dakar, sauf indication contraire.

Vendredi 23 mars 2012

Le Président de la délégation uniquement

Réunions du Président de la délégation sur les développements survenus entre les deux tours des élections et certains aspects techniques électoraux :

- avec M. Thijs BERMAN, Chef Observateur de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne
- avec l'équipe cadre de la mission

Arrivée des députés et transport à l'hôtel

Radisson Blu Hotel,
Route de la Corniche Ouest
Tel: +221 33 869 33 33 - Fax: +221 33 869 33 66
E-mail: info.dakar@radissonblu.com

Samedi 24 mars 2012

L'ensemble de la délégation

- 09:00–09 :45 Réunion avec M. Thijs BERMAN, Chef Observateur de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne et l'équipe cadre de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne
Lieu : Salle Mermoz 2 - Radisson Blu
- 09:50 Départ de l'hôtel
- 10:00–11:00 Monsieur Moustapha NIASSE
Lieu : Fann Résidence
- 11:30-12:30 Président de la Cour d' Appel
Lieu : Cour d'Appel de Dakar
- 13:00-14:00 Ministre de l'intérieur, Monsieur Ousmane Ngom
Lieu : Ministère de l'Intérieur
- Déjeuner libre*
- 15:00-16:00 Monsieur Macky SALL
Lieu : Salle Mermoz - Radisson Blu
- 17:00–18:00 Son Excellence Koffi Sama (ancien Premier Ministre Togolais) -
Président de la Délégation de la CEDEAO
Lieu : Salle Mermoz - Radisson Blu
- 18:30–19:30 Me Abdoulaye WADE (TBC)
Lieu : Palais Présidentiel
- 20:00–22:00 Cocktail offert par le Président de la Délégation du PE aux Ambassadeurs de l'UE et Equipe cadre de la MOE
Lieu : Sea Garden - Radisson Blu

Dimanche 25 mars 2012

Jour des élections: 4 équipes d'observation à Dakar et environs

- 07:30 Départ de l'hôtel
- 08:00 Ouverture des bureaux de vote
- 18:00 Fermeture des bureaux de vote

Lundi 26 mars 2012

- 10:00 – 11:00 Débriefing - Evaluation du processus électoral

Réunion avec la Mission d'Observation Electorale de l'UE
Lieu : Mermoz 2 - Radisson Blu

11:00 Départ de l'hôtel

11:30- 12:30 Rencontre avec le Cardinal-Archevêque Théodor Adrien SARR
Lieu : Cathédrale de Dakar

Mardi 27 mars 2012

11:00 Conférence de presse conjointe Chef Observateur de la Mission
d'Observation Electorale de l'Union Européenne et Président de la
Délégation d'observation des élections du Parlement européen:
présentation de la Déclaration Préliminaire de la MOE UE.

Lieu : Hôtel Radisson Blu

Fin du programme